



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Jeudi 5 juillet 2018 à 18h30, à l'hôtel Kyriad Mirande, à DIJON

Co-Présidence : MM. Daniel FONTENIAUD et Roland COQUARD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Roger BOREY - Michel BOURNEZ – Bernard CARRE - Jean-Marie COPPI - Gérard GEORGES – Jean-François GONDELLIER – Jean-Louis MONNOT - Michel NAGEOTTE - Christian PERDU – Gérard POPILLE - Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN - Christian RENIER – Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Nicolas VUILLEMIN - Thierry WANIART

Excusés : Catherine BOLLEA - Christophe CAILLIET - Daniel DURAND - Joël GODARD – Marylin GRANDVOINNET (*donne pouvoir à Roland COQUARD*) - Philippe PICHERY - Alain RICHARD (*donne pouvoir à Jacques QUANTIN*) - André SCHNOEBELEN (*représenté par Daniel ROLET*) - Michel SORNAY (*représenté par Jean-Louis MONNOT*) - Françoise VALLET

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE – Sébastien IMBERT – Laurent KLIMCZAK – Vincent SZMATULA

En préambule le Président Daniel FONTENIAUD se dit particulièrement heureux d'être présent ce jour après deux mois d'absence physique. Il précise qu'il reprendra pleinement ses activités à la Ligue à la fin du mois d'août prochain.

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUIN 2018 ET DU BUREAU DU 22 JUIN 2018

- **Réunion du Conseil d'Administration du 8 juin 2018**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Bureau du 22 juin 2018**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – DOSSIER S.P.C. CLÉMENCEAU

Le Président fait lecture de l'extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 28 juin dernier qui a traité l'appel du club de Clémenceau. Celui-ci **confirme la décision** prise par la Ligue à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration du 8 juin dernier. Par ailleurs, le Président fait lecture d'un courrier d'un dirigeant du club, Ousmane SOW, daté du 2 juillet et d'un second courrier du Président Patrick DAVID, daté du 3 juillet, demandant la réintégration de l'équipe première en R1 pour la saison 2018-2019 avec la « proposition de solder une grosse partie de la dette et avec un engagement pour l'avenir du club ».

Après un tour de table, le Conseil d'Administration regrette fortement que le club n'ait pas respecté les délais précisés dans le procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 février dernier et dit ne pouvoir donner une suite favorable à la requête émise, la décision d'appel étant rendue en dernier ressort des organes fédéraux.

2.2 – RETOUR SUR LA SOIRÉE DU FAIR-PLAY ET DES CHAMPIONS

Le Président indique que cette première manifestation sous l'ère de la Ligue burgo-comtoise qui s'est déroulée le samedi 30 juin dernier au stade Gaston Gérard a été une véritable réussite. Sur les 96 clubs invités, 92 ont répondu présents.

Il rappelle le montant accordé lors de cette soirée, à savoir 125.555 euros (*88 555 € pour le challenge de l'Ethique MDS et 37 000 € pour les Coupes*) et remercie chaleureusement la MDS pour sa présence et son investissement dans le cadre du Challenge de l'Esprit Sportif MDS, mais également la Région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, et VOLKSWAGEN, partenaires avec la MDS des Coupes Régionales Masculine et Féminine et INTERSPORT, sponsors de la Coupe du même nom (*celle des équipes réserves*).

2.3 – RETOUR SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE DISTRICTS

Roland COQUARD rappelle que les dirigeants de la Ligue ont assisté à plusieurs Assemblées Générales de District. Jean-Marie COPPI était présent à l'Assemblée Générale du District du JURA, Jacques QUANTIN a participé à l'Assemblée Générale du District de CÔTE D'OR, Christian PERDU s'est rendu à l'Assemblée Générale du District de l'YONNE et Roland COQUARD à l'Assemblée Générale du District de HAUTE-SAÔNE. Hélas, personne n'a pu se rendre disponible pour se rendre à l'Assemblée Générale du District de SAÔNE-et-LOIRE.

2.4 – CONVENTION D'OBJECTIFS LFA – 2018-2021

Roland COQUARD informe les membres du Conseil d'Administration concernant le montant attribué par la LFA pour la période 2018- 2021 au titre de la Convention d'Objectifs. Il en fait de même avec les sommes allouées pour la Ligue et chacun des Districts pour la saison 2018-2019.

2.5 – RECRUTEMENTS ETR

Sébastien IMBERT dresse le bilan des derniers recrutements au niveau de l'Equipe Technique Régionale.

2.6 – PÔLE ESPOIRS

Thierry WANIART évoque les difficultés rencontrées par la Ligue avec le CREPS de DIJON concernant l'accueil des deux promotions. Il précise qu'une Promotion ne sera plus accueillie au niveau de l'hébergement dès la rentrée prochaine et que cela impactera sur l'établissement scolaire d'accueil, avec un départ complet à l'horizon de deux ans du collège Dorgelès de LONGVIC pour le collège Saint-Joseph- Sainte-Ursule de DIJON. Dès cette saison, la promotion de première année sera accueillie en internat dans cet établissement.

3 – DISPOSITIONS FINANCIÈRES – SAISON 2018-2019

Christian PERDU présente les dispositions financières pour la saison 2018-2019 (*Annexe 1*). Il rappelle qu'une augmentation d'1 euro par licence a été votée lors de la dernière Assemblée Fédérale d'Hiver dans le cadre du financement de postes de Conseillers Techniques et la création de nouveaux Pôles Espoirs à l'échelle nationale. La Ligue ne sera donc qu'une « *boîte aux lettres* » et sera prélevée par la FFF d'un euro supplémentaire par licence par rapport aux tarifs présentés. Après de larges échanges, les dispositions financières sont validées à l'unanimité.

4 – CALENDRIERS SÉNIORS ET JEUNES FUTSAL

Nicolas VUILLEMIN présente les calendriers Séniors et Jeunes de Futsal pour la saison 2018-2019 (*Annexe 2*). Ces derniers sont validés à l'unanimité.

5 – PROJET COUPE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DE FUTSAL

Nicolas VUILLEMIN présente le projet de texte concernant cette compétition pour la saison 2018-2019 (*Annexe 3*). Ces derniers sont validés à l'unanimité.

6 – GROUPEMENTS DE JEUNES

6.1 – CRÉATION DE GROUPEMENTS

District de CÔTE D'OR

GJ MONTBARD VENAREY ST REMY : Groupement composé par les clubs MONTBARD VENAREY FOOTBALL et ST REMY LES MONTBARD

District DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT

GJ AVANNE-AVENEY MONTFERRAND-LE-CHATEAU GRANDFONTAINE : Groupement composé par les clubs U.S. AVANNE AVENEY et U.S. GRANDMONT

District de la HAUTE SAONE

GJ ESPERANCE LES 2 VELS : Groupement composé par les clubs ARC GRAY, AUTREY LES GRAY et F.C. LES 2 VELS

District de l'YONNE

GJ SENS FOOTBALL : Groupement composé par les clubs F.C. SENS, R.C. SENS, EVEIL SENONAIIS et JEUNESSE SENONAISE.

Suite aux avis favorables des Districts concernés et de la Commission Régionale des Statuts et Règlements et Obligations des Club, le Conseil d'Administration entérine la création de ces groupements.

6.2 – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX GROUPEMENTS

District DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT :

GJ COURTEFONTAINE 4 VILLAGES : Le club E.S. VAUFREY VALLEE quitte le groupement. Ce dernier se compose pour la saison 2018/2019 des clubs A.S. COURTEFONTAINE LES PLAINS et ENT.S. DE TREVILLERS-THIEBOUHANS

District SAÔNE ET LOIRE DE FOOTBALL :

GJ VOIE VERTE : Le club U. S. GIVRY SAINT DESERT quitte le groupement. Ce dernier se compose pour la saison 2018/2019 des clubs U.S. ST GENGOUX LE NATIONAL et U.S. BUXINOISE,

Le Conseil d'Administration prend note des modifications de Groupements Jeunes transmises par les Districts.

6.3 – CESSATION D’ACTIVITÉ

District de CÔTE D’OR

GJ JEUNESSE SELONGEY IS FOOTBALL (Suite à la fusion des clubs REV IS SUR TILLE et S.C. SELONGEY)

District DOUBS-TERRITOIRE de BELFORT

GJ ASDAM BRCL

GJ FRANOIS POUILLEY (Suite à la fusion FRANOIS et PIREY)

GJ PLATEAU DU RUSSEY

District de HAUTE-SAÔNE

GJ HAUTE LIZAINÉ PAYS HERICOURT (Suite à la fusion des clubs CHAMPEY SAULNOT et HAUTE LIZAINÉ)

GJ HAUT VAL SAONE (Suite à la fusion des clubs COMBEAUFONTAINE/LAVONCOURT et MEMBREY)

GJ LA GOULOTTE (Suite au retrait des clubs F.C. LANTERNE et BREUREY. restait uniquement le club ST REMY)

District de la NIÈVRE

GJ ETOILE SUR NIVERNAISE (Suite à la fusion des clubs DORNES NEUVILLE OLYMPIQUE, E.S. LUSSENAY COSSAYE et U.S. ST GERMAIN CHASSENAY)

Sur proposition de la Commission Régionale des Statuts, Règlements et Obligation des Clubs, le Conseil d’Administration entérine la cessation d’activité de ces groupements.

7– DOSSIER HORMÉ – POINT D’ÉTAPE

Jean-François GONDELLIER fait un point d’étape (*Annexe 4*) concernant le projet Hormé (*Site Unique*) et répond avec Vincent SZMATULA, aux différentes questions posées par les membres du Conseil d’Administration.

Le Président rappelle que ces informations ont été communiquées par Christian PERDU aux représentants du personnel à l’occasion de la réunion mensuelle des Délégués du Personnel en date du 28 juin dernier.

8 – ARBITRAGE - SAISON 2018/2019

8.1 – COMPOSITION GROUPES ARBITRES LIGUE – SAISON 2018-2019

Laurent KLIMCZAK propose au Conseil d’Administration la composition des groupes d’arbitres de Ligue pour la saison 2018-2019 comme suit :

Groupe Régional Elite (15) :

Madame COLLIN Alexandra et GUILLEMIN Florence.

Messieurs ABDELHAOUI Akim, COUILLAUD Nicolas, HUSADZIC Sanel, LAVIGNE Julien, MATHIEU Florian, MICHELET Emmanuel, NEGLIZ Chakib, ORTA Cyril, PARDAL Pierre, PLAT Maxim, ROCHE Mickael, TORRES Christophe, ZOLTNER Jérôme.

Groupe Arbitres R1 (37) :

Mesdames BAGROWSKI Céline, MOUGEOT Emilie.

Messieurs ANTAR Mohamed, BALAINE Clément, BUTTEFEY Jean Luc, CHATELET Florent, CHOPARD Antoine, DELEUZE Thomas, DROUHARD Valentin, FLECHE Nicolas, GARNIER Romain, GIANCATARINA Christophe, GUILLON Alexis, GUY Stéphane, HAVARD Jérémy, ISENI Egzon, JANOT Mickael, JOURDHIER Damien, LAMBERT COUCOT Guillaume, LANOIX Christophe, MALKI Hakim, MARTIN Gwénael, MAZZOLA Sylvain, MICHON Olivier, MILLARD

Alexandre, MOREAU Sébastien, PAYA Corentin, POURCHOT Quentin, RICHARD Alexis, RIVIERE Steve, RUDE Vincent, SELLOUM Killian, SIMARD Fabrice, TOUILLON Pierre, VIENT Christophe, VOIDEY Emmanuel, VUITTENEZ Jérôme.

Groupe Arbitres R2 (33) :

Messieurs AKAROUCHE Sofian, ALZINGRE Sébastien, BILLOD Florian, BOURGIN Léo, BURDIN Mathieu, CHAMPEAU Bastien, CHATON Aurélien, CHEVALIER Camille, CIPRIAN Patrick, CROSSON Julien, CURTOL Guillaume, DA COSTA Jorge, DA COSTA Nicolas, DURAND Emmanuel, EL IDRISSEI Mourad, FAVRE Sébastien, GARRET Hervé, GROBER Alexandre, HAMDAROU Salahédine, HUERTAS Pierre, HUOT-MARCHAND Yohan, LEBBADA Ismail, LOREAU Jérôme, MOREL Stéphane, PETTINI Jean Charles, PINGUET Mathieu, RAFFESTIN Théo, RAVIER Claude, ROUGINAT Damien, RUBINO Alexandre, SANCHEZ Anthony, SIMON Corentin, VERNIER Jean Philippe.

Groupe Arbitres R3 (50) :

Mademoiselle FRONT Mathilde et LECOEUCE Ombeline.

Messieurs ALMI Jimmy, AVILES José, BARNAY Pierre-Jacques, BAUDOT Mickael, BELHADJ Ahtman, BOILEAU Antoine, BOILLON Mathieu, BRAY Mickael, COTTERET Jean Michel, DE GIORGI Quentin, EL BOUAYADI Mimoun, ES SBITI Brahim, ETTOUMI Mohamed, FACHAUX Yann Eric, FANARD Alexandre, FERREIRA Marcio Filipe, FERREIRA Philippe, GOBEROT Sébastien, GONCALVES Anthony, GRISEY Pascal, JACOT Clément, JANEZ Patrick, LAGIRARDE Julien, LALARME Yannick, LOUVRIER Eric, MARINIER Alexis, MARQUISET Paul, MAYER Corentin, MENORET Erwan, MZAITI Rachid, NENING Ludovic, NEVES Paolo, PARRENIN Edouard, PLAT Aurélien, POMATHIOD Stéphane, ROBE Sébastien, SABOT Olivier, SAHIN Ali, SEZER Volkan, SGHIR Abdellah, SIMON Enzo, SPECHT Charly, TEL Hikmet, THOMAS Olivier, VENDRELY Valentin, VIECELI Frédéric, VIRET Stéphane, ZELFA KALAA Malik.

Groupe Arbitres Assistants R1 (22) :

Madame TODESCHINI Valérie,

Messieurs AK Halim, BOUTTEFAS Messaoud, CONVERT David, FEVRE Sébastien, GALLY Fabien, GUIDOU Quentin, ISABEY Antoine, JUNG Cédric, KHELILI Farid, MALDOU Adil, PERRIN Sylvain, PICCAMIGLIO Ludovic, PRITZY Laurent, REMOND Cyrille, SIMARD Sébastien, TABOUREAU Gilles, TAHANI Ahmed, THERY SIMONIN Valentin, THIBERT Valérian, YUKSEL Ceyrayil, YUKSEL Omer.

Groupe Arbitres Assistants R2 (40) :

Madame CARPENTIER Mélodie et MEUNIER Charline.

Messieurs AMHIS Aghiles, ARCHINARD Christopher, AYDIN Mikail, BANDERIER Amaury, BAYRAM Celik, BELIOT Ludovic, BELKAID Rafik, BOURG Fabien, BOUVEROT Jérémy, CARAYON Sébastien, CHAPUIS Yannick, COULIBALY Gaoussou, DA SILVA CAMPOS Kévin, DEVILLIERS Yohan, DRAGO Sébastien, DURA Alexandre, FANNI Jean Pierre, FERREIRA Adrien, FOUAD Khalid, GAUTHIER Emmanuel, GUCCIONE Vincent, GUNDES Alain Hanifi, ILDIZ Yusuf, ILHAN Tansu, KARLANKUS Feyvas, KHELILI Abdelkader, LAROCLETTE Yann, LECHINE Bertrand, MARTIN Robert, MIGUET Johan, NOIRET David, NUNES Pierre, OCAK Ozkan, POIRIER Sébastien, SERUGUE Cyrille, SIXDENIER Benoit, SKABSKI Sébastien, VACHEZ Alexandre, ZMIRLI Mahmoud.

Candidats Arbitres de Ligue R3 (22) :

Mademoiselle BROSSARD Océane.

Messieurs AYMONIN Steeve, BAILLY Thomas, BALCIK Ali, BERNARDIN Arnaud, CARMINATI Jérémy, CORNEILLE Antoine, DESGRANGES Yannick, DEVILLERS Yohan, DOGAN Hasan, FRONT Stéphane, GRANDPERRIN Sylvain, GROSSENBACHER Marc, GUILLAUME Quentin, KALAA Mickaël, LEBLANC Jérémy, LECUREUIL Cyril, LEROUX Fabrice, MARTIN Christopher, RENARD Maxime, VIE Guillaume, ZERBIB Quentin.

Jeunes Arbitres de Ligue (65) :

Mesdemoiselles GAIN Marine, JOBART Lorette et MANTELET Marine.

Messieurs BALLAND Hugo, BASTIEN Lilyan, BEJEAN Antoine, BONNET Corentin, BOULET Etienne, BOULIN Quentin, BOUVERESSE Lilian, BRIERE Julien, BUNK Théo, CARVALHO Maxime, CLAUDET Loïc, COSTE Clément, DAME Romain, DOLE Romain, DUBAND Thibaut, ETTOUMI Elies, FISCHER Kilian, FOUCHÉY Loïc, GAILLOUSTE Antoine, GARCIA Hugo, GENELOT Etienne, GIL Alexis, GILBERT Lucas, GILLET Thomas, GIRARDIN Etienne, GONZALES Théo, HAUTIN Antoine, HUEL Théo, JERONIMO Evan, KADDOUR Masinissa, LAGUT Alexandre, LAMBERT Baptiste, MALBRUNEAU Alexis, MARJOLET Clémentin, MARSIGAGLIA Joan, MENARD Amaury, MENDES Matthieu, MENNETRIER Paul,

MEUNIER Lucas, MICHELET Loris, MILLE Maxence, MOLINES Maxime, MONNIER Antoine, MOUTHON Samuel, NEVERS Gabin, NOTIN Geoffrey, OZSARI Serkan, PENNORS Paul, PERNOT Dylan, PINET Quentin, ROBBE Dorian, ROULOIS Hugo, SAHRAOUI Adel, SAHRAOUI Bilal, SIMONEL Paul, SIMOES Emmanuel, SIMONEL Paul, SIMONET Maxence, TALALI Karel, VIARD Axel, VIGEOLA Emil.

Arbitres Futsal R1 :

BELKAID Rafik, BERNARDIN Arnaud, BUSONT Jérôme, CASADEI Samuel, CITRAS Ludovic, COUILLAUD Nicolas, DELAGRANGE Paul, DERVAUX Alban, DESGRANGES Yannick, DUJARDIN Nicolas, DURAND Emmanuel, FOUAD Khalid, GARRET Hervé, GERAULT Aurélien, GIANCATARINA Christophe, GUILLAUME Quentin, LANOIX Christophe, LEMQADDEH Nourredine, PICHOT André, RIBEIRO PINTO Armando, THIBERT Valérian, VIECELI Frédéric.

Arbitres Futsal R2 :

AMS Jean-Christophe, ANDREA Jean-Yves, AOUNI Jamel, BAECKLER Patrick, BELHADJ Ahtman, BOISOT Ludovic, DA ROCHA Isaac, EL BOUAYADI Mimoun, FANNI Sébastien, IKOLLO Paul, LACOSTE Olivier, MARQUES José, MARTINELLI Walter, MIGNOT Gabriel, MILLE Maxence, MZAITI Abdelaziz, MZAITI Rachid, OCAK Ozkan, PERRAULT Roger, RABIA Djamel, SCHAFFER Hugues, SIMONIN Patrick, TAHAROUNT Belkacem.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces propositions.

8.2 – COMPOSITION GROUPES DES OBSERVATEURS CRA – SAISON 2018-2019

Laurent KLIMCZAK propose au Conseil d'Administration comme Observateurs d'arbitres séniors, jeunes et futsal pour la saison 2018-2019 les personnes suivantes :

ADAM Christophe, BALAINE Gilles, BAUDION Patrick, BERTHELIER Bernard, BOILLIN Nicolas, BOLLET Pierre, BONARDOT Stéphane, BOURIOT Christian, CHAMBARD Arnaud, CHAMPET Régis, CHANUDET Philippe, COUTET Bernard, DELAGRANGE Paul, DESMARECAUX Nicolas, DEMILLIER Pierre Etienne, DI GIROLAMO Michel, DUCROS Eric, GADALA Philippe, GALLAND Michel, GARRET Hervé, GEORGES Gérard, GERALDES Raphaël, GIANCATARINA Christophe, GIRARDIN Eric, GIROD Patrick, GOUTRET Lucien, GUILLAUME Quentin, KLIMCZAK Laurent, LACROIX Damien, LAGRANGE Corinne, LIEGAULT Mathieu, LORENZO José, MAZZOLA Sylvain, MIGUET Gérald, MONNIN Michel, MORDIER Gaëtan, MORELIERE Benoit, MORISOT Raphaël, MOTRET Patrick, MOUGEOT Emilie, MOURIER Jean-Yves, OUTHIER Philippe, PERROT André, ROBELIN Jean-Marie, ROCHERIEUX Joël, SALAMI Pierre, SCHAFFER Hugues, SIMON Christophe, TALLI Mehdi, THIBERT Valérian, THOMAS Hervé, TORT Serge, VALNET Antoine, VINCENT Didier, WANIART Thierry, ZENUCH Georges.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces propositions.

8.3 – RÉGLEMENT INTÉRIEUR CRA – SAISON 2018-2019

Laurent KLIMCZAK présente le projet de modification du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2018-2019 (*Annexe 5*). Ce règlement intérieur est validé à l'unanimité.

9 – INFORMATION SUR CLASSEMENTS DES CLUBS CANDIDATS POUR LES FUTURES COMPÉTITIONS JEUNES – SAISON 2018-2019

Daniel FONTENIAUD revient sur différents éléments de ce dossier.

Tout d'abord, il convient de rappeler la philosophie de ces nouvelles compétitions, qui repose sur deux points fondamentaux :

- la **logique de travail par génération** : une bonne équipe U13 évoluera en U14 la saison suivante, une bonne équipe U17 en U18. C'est la base du schéma et de la philosophie du texte voté à DOLE en juin 2017. La bonne équipe U13 pourra poursuivre sa formation en U14, puis U15, puis U16 et enfin U18.
- ensuite, pour évoluer dans une compétition, il faut avoir **candidaté** et donc considérer que l'on a une bonne génération. Le club doit en faire le choix.

Partant de ces éléments, les textes qui ne sont sans doute pas parfaits ont malgré tout tenu compte de certains cas spécifiques. En premier lieu, celui des clubs ayant une équipe au niveau national ou étant relégués de championnat national. L'article 48 répond bien à cette situation et s'applique en premier hors classement.

Celle-ci permet d'éviter en particulier de faire jouer des jeunes ayant évolué en U17 Nationaux par exemple, la saison suivante en District. Où serait la logique de génération dans ce cas ?

Ensuite, il convient de procéder aux **classements des candidatures des autres clubs**.

Ce classement ne doit bien sûr prendre en compte que les clubs ayant candidaté, et tous les clubs ayant candidaté. Certains clubs ont à la fois des points sportifs et des points structurels, d'autres que des points structurels, auxquels se rajoutent éventuellement des bonus et des malus.

La seule condition est d'avoir une équipe cette saison dans la catégorie qui permet de candidater : une équipe U17 (quel que soit son niveau d'évolution) pour candidater en U18, une équipe U13 pour candidater en U14... Les clubs ne disposant pas de cette équipe et ayant malgré tout candidaté seront notés Hors Classement (HC).

Une contrainte particulière doit être prise en compte pour cette saison de transition, il s'agissait de retenir un nombre de clubs définis par secteurs des anciennes Ligues. Cette disposition disparaîtra la saison prochaine naturellement et nous aurons alors à classer les clubs de l'ensemble de la Ligue.

10- QUESTIONS DIVERSES

10.1 – COMMISSIONS RÉGIONALES

Roland COQUARD précise que le renouvellement des Commissions sera acté lors de la réunion du Conseil d'Administration le 7 septembre prochain. Il est demandé d'ici là à chaque Président de Commission de bien vouloir transmettre à Vincent SZMATULA pour le 20 août prochain, leur proposition de modifications pour la saison 2018-2019.

10.2 – CONSEIL DES PRÉSIDENTS DE CLUBS

Le Conseil d'Administration acte le principe suivant : ouvrir ce Conseil au Président Délégué, Trésorier Général ou Secrétaire Général du Club.

10.3 – RÉUNION DES CLUBS DE NATIONAL 3

René FRANQUEMAGNE informe les membres du Conseil d'Administration de la tenue d'une réunion d'information pour les clubs de National 3 concernant le Championnat 2018-19, le vendredi 20 juillet prochain à DIJON. La réunion sera présidée par Roland COQUARD.

10.4 – COURRIEL DU PRÉSIDENT DE L'AS MORBIER

Roland COQUARD fait lecture du courriel du Président du club, Romain BOURGEOIS, concernant les excuses du club quant à son piètre classement au Challenge de l'Éthique cette saison. Le Conseil d'Administration salue cette initiative rare qui honore son auteur.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Daniel FONTENIAUD

Jean-Marie COPPI